



Communiqué de presse

18 mai 2018

Assemblée générale d'ENGIE du 18 mai 2018

L'Assemblée générale mixte, présidée par M. Gérard Mestrallet, a réuni, ce 18 mai 2018, 1 342 actionnaires présents ou représentés. Près de 18 000 actionnaires ont voté préalablement à l'Assemblée.

La présidence de Gérard Mestrallet et son mandat d'administrateur ont pris fin à l'issue de cette Assemblée. En reconnaissance des 23 années qu'il a consacrées à la construction du Groupe, le Conseil a nommé Gérard Mestrallet Président d'honneur, saluant ainsi l'ensemble de son action.

Suite à sa désignation en tant qu'administrateur indépendant par l'Assemblée Générale des actionnaires, M. Jean-Pierre Clamadieu a été nommé Président par le Conseil d'administration.

Par ailleurs, pour pourvoir le poste libéré par l'Etat compte tenu de sa participation actuelle au capital d'ENGIE, les actionnaires ont approuvé la nomination comme administrateur indépendant de M. Ross McInnes, nommé par le Conseil d'administration membre du Comité d'audit. Le Conseil a concomitamment reçu la démission de Mme Stéphane Pallez avec effet à l'issue de cette Assemblée Générale.

2018 est aussi l'année d'échéance des mandats des administrateurs salariés. M. Christophe Agogué succèdera à M. Olivier Marquer pour le collège « ingénieurs, cadres et assimilés ». Le scrutin électoral a reconduit pour le collège « autres salariés » MM. Alain Beullier et Philippe Lepage dans leurs mandats pour une durée de 4 ans.

Le Conseil d'administration est désormais composé de 19 membres dont 9 indépendants, 8 femmes et 5 nationalités différentes.

Les autres résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée ont toutes été approuvées à l'exception des résolutions financières utilisables en période d'offre publique visant ENGIE (résolutions 18 à 22). Compte tenu de la diversité de ses actionnaires et de leurs attentes respectives, le Conseil avait permis à ses actionnaires d'émettre un vote différencié selon que les résolutions financières soient ou non exerçables en période d'offre sur ENGIE. Les résolutions financières identiques mais utilisables en dehors des périodes d'offre publique ont été approuvées.

Les actionnaires ont également approuvé les comptes et l'affectation du résultat de l'exercice 2017. Le dividende au titre de l'exercice 2017 a été fixé à 0,70 euro par action¹.

¹ Le solde du dividende, soit 0,35 euro par action, sera détaché le 22 mai 2018 et mis en paiement le 24 mai 2018 ; l'acompte de 0,35 euro par action a été versé le 13 octobre 2017.



L'Assemblée Générale a également été l'occasion pour Mme Isabelle Kocher, Directeur Général, de détailler le repositionnement industriel d'ENGIE.

Le plan de transformation 2016-18, achevé à 90 % après seulement 2 ans, produit d'ores et déjà des résultats significatifs avec :

- un résultat net stabilisé
- un portefeuille d'activité décarboné
- le retour de la croissance organique
- une rentabilité améliorée
- une discipline financière stricte matérialisée par une réduction significative de la dette
- un meilleur profil de risque, et
- une rémunération totale pour les actionnaires de +24 % depuis début 2016

Le retour de la croissance a permis au Groupe d'annoncer en mars une hausse du dividende pour 2018 à 0,75 euro par action.

ENGIE a également publié son Rapport Intégré qui présente la stratégie, la gouvernance et la performance du Groupe, ainsi que l'environnement dans lequel il opère. Dans cette 5^{ème} édition, ENGIE propose une nouvelle lecture de ses activités, les présentant au regard des grandes tendances structurelles et d'une nouvelle analyse des enjeux de la responsabilité réalisée avec ses parties prenantes. Rapport intégré 2018 > <http://www.engie.com/groupe/publications/>

L'Assemblée générale a été retransmise en direct sur le site Internet du Groupe et est disponible en différé. La présentation et les résultats du scrutin sont également disponibles sur engie.com/ag.

Prochains événements

- 24 mai 2018 : Paiement du solde du dividende 2017 (0,35 euro par action) ; la date de détachement est fixée au 22 mai
- 27 juillet 2018 : Publication des résultats du 1^{er} semestre 2018



A propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de l'énergie et des services, qui repose sur trois métiers clés : la production d'électricité bas carbone, notamment à partir de gaz naturel et d'énergies renouvelables, les infrastructures énergétiques et les solutions clients. Portés par notre ambition de contribuer à un progrès harmonieux, nous relevons les grands défis mondiaux comme la lutte contre le réchauffement climatique, l'accès à l'énergie pour tous, ou la mobilité, et proposons à nos clients particuliers, entreprises et collectivités des solutions de production d'énergie et des services qui réconcilient intérêts individuels et enjeux collectifs.

Sobres en carbone, nos offres intégrées, performantes et durables s'appuient sur les technologies digitales. Au-delà de l'énergie, elles facilitent le développement de nouveaux usages et favorisent de nouveaux modes de vie et de travail.

Notre ambition est chaque jour portée par chacun de nos 150 000 salariés dans 70 pays. Avec nos clients et nos partenaires, ils constituent une communauté d'*imaginative builders* qui imaginent et construisent aujourd'hui des solutions d'avenir.

Chiffre d'affaires 2017 : 65 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, BEL 20, Euro STOXX 50, STOXX Europe 600, MSCI Europe, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, Euro STOXX Utilities, STOXX Europe 600 Utilities) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).

Contact presse :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com



[ENGIEgroup](#)